

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 88 (1943)
Heft: 6

Artikel: Du métier militaire
Autor: Lattion, Gérard
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-342197>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Du métier militaire

« Je ne vois véritablement pas de profession qui serait plus propice à mûrir un bon esprit. »

Paul VALÉRY.

Le *Journal militaire suisse* de mars 1942 livra à ses lecteurs quelques considérations du capitaine aumônier Rudolf Müller, qui n'auront pas manqué de frapper par la manière grave et lumineuse dont elles traitaient un sujet qui n'a jamais submergé les rédactions. Le titre de ces réflexions était : « La position de l'officier de carrière dans notre armée de milice ». L'auteur s'y attachait à définir l'action spirituelle du corps d'instructeurs dans l'armée, en qui il voit un pilier de notre communauté. Selon lui, le soldat est l'âme vaillante de la patrie ; il est l'image la plus concrète de notre besoin de pérennité ; l'éducateur militaire, lui, contribuera à maintenir dans notre peuple « la croyance en une Suisse loyale et fidèle ». Il est fréquent de voir méconnaître le rôle ou déprécier les efforts de l'officier-instructeur ; aussi, mon propos est de verser au dossier quelques notes qui atteindraient tout à fait leur but si elles dissipaien t certains malentendus.

On s'imaginait volontiers, il y a dix ans, que tel jeune homme, en embrassant la carrière des armes, scellait son divorce d'avec un milieu qui ne lui avait proposé que des échecs. L'instructeur était un peu le personnage qui ne s'inscrivait pas en droit après un propé infructueux, mais qui préférait changer d'air. Etait-ce vraiment un refuge pour candidats malheureux que ce métier-là ? J'en doute. Il faut tout autre chose pour remplir sa mission de soldat éducateur qu'une incompatibilité d'esprit avec le monde des clercs ou

qu'un peu d'humeur contre un collège d'experts. D'autre part, pour attacher quelque crédit à cette thèse, il faut une conviction, bien rare de nos jours, en la valeur absolue du titre comme garantie d'un niveau intellectuel. Les pédagogues mêmes qui ne sont point acquis aux idées de Dewey ou au plan Dalton me le concéderont. Au surplus, il faut avoir assisté au triomphe de la « bête à concours » ou de l'homme-mémoire pour se faire une religion.

Les délicats seront d'ailleurs rassurés si je leur dis que depuis quelque temps les exigences qu'on pose aux candidats officiers-instructeurs sont d'une nature telle qu'un laissé pour compte n'a aucun espoir de trouver là une issue.

Si l'on serre de plus près ce problème préliminaire, on constate que le futur officier de carrière, tout comme le futur prêtre, doit engager tout d'abord avec lui-même un débat difficile. N'est-il pas moins ingrat de se vouer à une activité préparée par des études complètes, plutôt que de se soumettre, à l'âge de l'émancipation, au sévère apprentissage qui vous oblige à jeter le voile de l'oubli sur la passionnante matière des cours, sur les chers bouquins, à renoncer au cercle d'amis ? Tout métier civil est une suite au temps d'étude, un élargissement dans une direction immuable. La rivière maintenue entre ses berges nettes s'épanouit en delta, se fixe et se repose en la mer immobile. Le pensée du futur soldat de métier est semblable au cours d'eau qui se perd dans la terre. A travers quels souterrains se frayera-t-il un passage vers les grands bassins qui marquent son achèvement et sa perfection ? C'est à dessein que je place ce soldat aux côtés de deux guérisseurs, car comme eux il suivra l'appel irraisonné d'une vocation. Cette vocation a pour mesure l'aptitude à servir. Le mot est lâché : il s'agit de service, il s'agit de connaître ce qu'on retient en soi qui vaille d'être donné avant de compter ce qui sera rendu.

Quelle part prennent les événements à une telle vocation ? Nous pouvons à peine nous le dire avec certitude pour nous-

même. Des impressions d'enfance, l'influence du milieu familial, la tradition, les découvertes du jeune homme quand il se frotte à une vie qui n'est pas celle des manuels, en particulier le premier et vigoureux haut-le-cœur qui prend tout être bien né quand, d'un œil mal exercé, il plonge dans les combinaisons d'affaires, l'enthousiasme suscité par l'initiation à la vie militaire ; toutes ces raisons, parmi un grand nombre d'autres, le poussent à accepter sa vocation.

Nous sommes loin du civil déraciné de tout à l'heure.

Une particularité de notre système militaire veut, qu'au début, rien ne distingue la formation d'un officier de carrière de celle d'un officier de troupe. Il n'est point à l'école des cadets. On ne le trouve pas plus à Polytechnique. Où donc se prépare-t-il ? L'absence d'une académie militaire le soumet à une première et dure épreuve ; il devra enseigner ce qu'il apprend par lui-même. La pratique quotidienne de son arme laissera le champ ouvert à des recherches personnelles. Comme Daniel Jean Richard faisant l'anatomie d'une montre, il court à la cellule et à l'atome. Il met en pièces son canon (aussi loin que le règlement le lui permet !). Il écoute aussi ce qu'enseignent ses aînés ; la part de la tradition verbale est ici considérable : cette étude sur le vif est peut-être la plus fructueuse. Enfin personne ne l'empêchera de sonder les catalogues des collections militaires ; s'il a la main heureuse il trouvera quelques ouvrages qui lui seront d'un grand secours. On imagine quelle aubaine ce sera pour lui d'être appelé à faire un stage comme élève dans une autre arme.

Une grande aridité, une grande solitude de l'esprit président à la formation du futur officier de carrière. De cela il ne se plaindra pas. On ne se prépare convenablement que dans cette retraite involontaire. Il se heurtera bien plus à la difficulté de trouver ce répit de quelques heures par jour pour se rassembler et enrichir ses connaissances : la place d'exercice l'accapare. De cela non plus il ne se plaindra pas, car il voit des hommes, et tout aboutit à l'homme dès qu'on pense en

vue de la guerre. Peut-être aura-t-il parfois quelque raison de s'impatienter quand il use un temps précieux à confectionner ces cahiers de contrôle qu'une sorte de superstition laisse au soin de l'officier...

Dans les débuts, je pense qu'il n'aura guère le loisir d'explorer d'autres domaines que le militaire. S'il ne se résigne pas à en prendre son parti, ce sera tant mieux. Celui dont le métier touche aux sujets essentiels : le monde physique, la matière, l'être, le bien et le mal, la mort, celui-là se doit de rester en contact avec toutes les formes d'expression humaine, même étrangères en apparence aux fins immédiates que lui commande son activité.

On pourrait soutenir que la valeur d'un esprit se juge à la profondeur de ses vues dans des régions étrangères à sa spécialité. Plus il sera informé des œuvres d'autrui, mieux il reliera ses actes au grand dessin du monde. Il n'aura pas seulement fait un pas sur son propre terrain, mais il aura avancé dans la connaissance.

N'oublions pas que notre système de milice le mettra en relation avec des gens de toute profession. Les chefs qu'il formera seront plus perméables à sa pensée et à ses ordres, si de son côté, il leur a donné des gages de compréhension, s'il leur a fait, dans le champ clos de leurs préoccupations, quelques signes d'intelligence.

C'est là que nous sommes le plus loin de compte. D'ailleurs cette carence s'observe aussi chez les civils. On l'excuse plus volontiers ici que là.

Contrairement à ce qui se passait sous le général Herzog, où l'officier de carrière exerçait le commandement dans les écoles de recrues, l'officier de troupe n'étant qu'un spectateur encombrant, sa tâche essentielle aujourd'hui c'est de former des chefs. Il n'agit directement que sur les cadres. Pour le reste, c'est toujours par truchement qu'il exercera son influence et à cette occasion il rencontrera parfois une certaine résistance. Pour que cette résistance disparaisse, il faut

que le futur commandant d'unité ou les jeunes officiers tiennent pour essentiel l'accès au véritable esprit militaire, bien plus qu'à la seule compétence technique. L'officier de troupe demande à être instruit et l'officier de métier doit chercher à éduquer. Chacun conviendra que la seconde exigence dépasse la première. Mais qui niera qu'elle demande de l'instructeur beaucoup plus de maîtrise et de qualité ? Mettons du côté de l'officier de troupe tout le désir de se pénétrer d'une conception ferme du devoir et du côté de l'instructeur tous les moyens de convaincre par une supériorité technique et psychologique et par un ascendant du caractère et de l'esprit. Dès le moment où ces conditions seront remplies, la jeune recrue reconnaîtra ses chefs. L'esprit civique encore remarquable et l'enthousiasme du jeune homme de vingt ans, son sérieux et son intérêt pour la tradition militaire de son pays trouveront alors des raisons de s'exprimer et de se fixer pour toute sa vie.

La visite que le civil vient faire à l'homme de métier dans la cour de caserne, celui-ci la lui rendra périodiquement. Une autre particularité de notre système est bien cette égalité de traitement entre l'officier-instructeur et l'officier de troupe. Le premier ira commander son unité, s'il est capitaine, tout comme son compagnon de volée ou son ancien élève qui maintenant siègent à son côté dans les rapports de groupe ou de bataillon. A titre de camarade ne pourra-t-il faire ce qu'il n'a peut-être pas réussi sur le terrain d'exercice : inculquer complètement ce goût de servir qui n'a pas la moindre parenté avec certaine disposition qu'on rencontre, par-ci par-là, pour la vie au grand air ?

De toute manière, ce séjour à la troupe permettra à l'officier de métier d'entraîner ses camarades, de raviver l'intérêt pour leur arme, de rajeunir les thèmes d'exercice et de rappeler les indolents à la discipline. Ce sera aussi pour lui un bain de jouvence, un contact avec le réel. A contempler la géométrie de la place d'armes, on oublie le désordre du champ de bataille.

Enfin, dans la troupe qu'il commande seront quelques-uns des hommes qu'il a instruits, comme des preuves irréfutables de son action, leurs gestes montreront la valeur des programmes et des courtes harangues où tenait le fond de sa pensée de soldat.

En suivant l'officier de métier du polygone à la place de rassemblement de corps, nous avons oublié qu'il était un homme comme un autre. Il s'est marié, s'il a trouvé cette jeune femme rare que n'effraient ni l'absence, ni les déménagements. Ses enfants l'accueilleront le samedi, comme s'il revenait des croisades. Ne porte-t-il pas la cotte de mailles et la cuirasse ? Personne ne s'avisera jamais qu'il relit parfois en souriant deux vers d'un roman¹ dont on lui fit cadeau : « Ni le clairon, ni le fifre n'aident un gentleman à faire vivre sa femme ».

Il ne s'arrête pas à cette ironie. Guère plus au « pessimisme joyeux » de Montherlant, exprimé tout exprès pour lui, semble-t-il, dans ce hautain *Service inutile*, un ouvrage qui se trouve avec les règlements dans l'énorme caisse de livres qu'il promène dans ses changeantes résidences. Certes, parfois, l'idéalisme dit : servir, et le réalisme sait que ce service est inutile. Certes aussi, il pourrait faire sienne la conclusion de ce chevalier : « Le bien-faire ne se perd pas quelle que soit son inutilité, parce que ce bien c'est à nous que nous l'avons fait ».

Mais il cherche une autre réponse, il veut s'assurer que son action déborde de lui et se répand. Cette réponse, il la trouve chez le même auteur. Ceux qui tiennent la main à un long travail ingrat « ils se satisfont eux-mêmes, et ils satisfont un ordre commun qui dépasse ceux-là qui le constituent. Avec cela ils peuvent se passer de ce que leur bien-faire soit immédiatement reconnu. Tout de suite il s'est retrouvé quelque part ».

Plt. art. GÉRARD LATTION.

¹ *Sans arme ni armure.*